



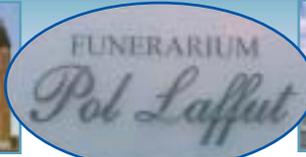
# *L'Échof des nos clochers*

# TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel mars 2008  
[www.tellin.be](http://www.tellin.be)

Éd. resp. : Guy Jeanjot, Bourgmestre - Cité du Centenaire 238 - 6927 Tellin





Funerarium à Gemelle :  
Place des Déportés, 2  
5580 Gemelle

Funerarium à Wellin:  
Rue de Gedinne, 16A  
6920 Wellin

POMPES FUNÈBRES : POL LAFFUT & MARCEL JAMME  
Chaussée de l'Ourthe, 95, - 6900 Marche-en-Famenne

**Tél: 084/46 62 11**

## VOUS CHERCHEZ UNE AIDE MENAGERE ?



**ETSHL**  
Agence locale pour l'emploi est  
Entreprise Titres-Services  
de la Haute Lesse

6,70€ de l'heure  
et 4,69€ après déduction fiscale.

Vous ne désirez que 2 heures tous les  
quinze jours ? Chez nous c'est possible !

Ce service comprend : nettoyage de votre  
maison – le repassage à votre domicile  
le transport des personnes  
les courses ménagères.

LIBIN : 061/26.08.23. Mme Leroy  
SAINT-HUBERT : 061/61.39.06. Mme Rock  
**TELLIN : 0473/20.17.15. Mme Vanacker**  
WELLIN : 084/38.86.10. Mme Houillet

## S.P.R.L. LAMOTTE MARC

MENUISERIE

Rue du Thioray 122 bte 2  
6927 Restreigne

TEL 084/388547  
TEL Atelier 084/388102  
G.S M 0475/746884  
FAX 084/387382  
E-MAIL lamotte.marc@skynet.be



# d'Alzon Collège

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL  
ET TECHNIQUE DE TRANSITION  
À BURE (Tellin)

**PORTES OUVERTES**

le samedi 26 avril de 13h30 à 18h00

**SOIRÉE DE PRÉSENTATION**

le lundi 28 avril à 20h



Rue de Han, 1  
6927 BURE  
Tél. : 084/36 02 80  
Fax : 084/36 62 49

www.dalzon.be  
administration@dalzon.be

Les Mutualités Neutres  
SUPPORTERS DE TOUS LES SPORTIFS

Pour tous les événements de la vie, Munalux avec son assurance complémentaire et son assurance hospitalisation seront toujours à vos côtés...

**Naissance - Adoption**

- Une prime de 350€ à la naissance d'un enfant. Cette prime est portée à 500€ pour des jumeaux et à 600€ pour des triplets.
- Une prime de 250€ lors de l'adoption d'un enfant âgé de 0 à 3 ans.

**Vaccins**

- Intervention de 30,00€ par an et par bénéficiaire sur présentation du formulaire (VAC) délivré par votre pharmacien.

**Assurance Hospitalisation**

- Deux formules (BASE/OPTIMUM) pour un remboursement pouvant atteindre 3000 €/an.
- Une seule cotisation par ménage.
- Affiliation à tout âge sans questionnaire médical.

> Délégué de Wellin  
Mr Denoncin Jean  
Rue Tribois, 84 - bte A  
6920 Wellin - 084/38 87 72

Séjour de Bouillon :  
Rue de la Station 7 - 6930 Bouillon  
Tél. +32 (0)1 460 000  
> E-mail : secretariat@munalux.be  
> http://www.munalux.be

**Mutualité Neutre Munalux**

# Le Mot du Bourgmestre



Le Mot du Bourgmestre	p 3
Population et Etat civil	p3
Echo de l'Opposition	p4
Echo de la Majorité	p4
Environnement	p5
La Police vous informe	p6
Vacances de Pâques 2008	p6/7
Animation Vacances	p9
Place aux Enfants	p9
Maison de la Culture	
Famenne-Ardenne	p10
SVP Facteur	p10
Natura 2000	p11
Voyage au Burkina-Faso	p12
Promo-Tellin	p13
Agenda	p14
Matériel à donner	p15

## EDITORIAL

Au jour de la rédaction du présent bulletin, nous n'avons pas encore eu d'hiver à proprement dit. Probablement les effets du réchauffement climatique car, au Moyen-Orient, ils ont de la neige !

## BULLETIN NOUVELLE MOUTURE

Les réactions reçues suite à la parution du premier numéro édité par la Société REGIFO sont positives. Nous continuerons donc à passer par le même canal.

## POLICE

Vous avez pu lire dans la presse locale, un appel de la police, Zone Semois et Lesse, pour mettre en garde sur les vols commis récemment dans les habitations.

Si, au niveau de notre entité, relativement peu de faits ont été perpétrés, il y a lieu de prendre un maximum de

précautions pour empêcher les malfrats d'agir.

**Fermez donc vos portes  
et ne laissez rien traîner dehors.**

## TRAVAUX

En cette période peu de travaux sont en cours si ce n'est ceux de la rue des Cachets à RESTEIGNE. Espérons que dès que faire se peut, les riverains pourront avoir une voirie convenable !

## PAQUES

Le présent bulletin ne paraissant que le 29 février et le prochain le 25 avril, et Pâques tombant le 23 mars, nous vous souhaitons de bonnes vacances à toutes et à tous.

**Souhaitons du beau temps !**

*Le Bourgmestre  
Guy JEANJOT.*

## Population et Etat civil 2007

**Au 31.12.2007, la population de Tellin comptait 2.394 personnes, (soit une augmentation de 8 personnes par rapport à l'année précédente); la répartition est la suivante :**

**TELLIN : 954 habitants  
BURE : 664 habitants  
RESTEIGNE : 575 habitants  
GRUPONT : 201 habitants**

## NAISSANCES

* ELIAS Alix	26/01/2007
* REMACLE Amélie	08/02/2007
* DEMOULIN Ethan	13/02/2007
* VAN DER SCHUEREN Tim	10/03/2007
* BRASSEUR Largo	12/03/2007
* TABART Noé	16/03/2007
* JADOUL Sylia	27/03/2007
* ANDRE Clément	26/03/2007

* GIARD Ambre	11/04/2007
* CHAUVIER Agathe	30/04/2007
* PLUS Arthur	04/05/2007
* DEFECHE Romain	07/06/2007
* LEJEUNE Célia	04/06/20
* NOLTEN Lilou	25/06/2007
* BRACONNIER Rémi	15/07/2007
* DERESTEATU Alexia	13/07/2007
* JACQUEMIN Inés	18/08/2007
* SION Louise	30/08/2007
* ALIYARAUVA Indra	28/08/2007
* BEYLS Loredana	18/09/2007
* ALARDOT Amel	15/09/2007
* JACQUES Aglaé	24/09/2007
* CLAES Christophe	25/09/2007
* LAMBLOTTE Hugo	06/10/2007
* BOVY Laly	26/10/2007
* BOVY Lara	26/10/2007
* MUNOZ CIRO Mateo	25/10/2007
* GODET Arthur	14/12/2007

# ■ Population et Etat civil 2007(suite)

## MARIAGES

DECLERCQ Quincy –	
DUBOIS Sophie	14.04.2007
FISCHBACK Albert –	
MULLER Marie-Paule	16.06.2007
SCIEUR Emmanuel –	
DEVIGNE Véronique	30.06.2007
HANCE Thierry –	
RONDEAUX Roselyne	25.08.2007

## DECES

DIERCKX Marie	18.01.2007
ENGLEBERT Alfred	30.01.2007
GEORIS Raymond	16.02.2007
PONCELET Eliane	07.03.2007
LIBERT Marie	17.03.2007
MARTIN Claude	30.03.2007
LACROIX Victor	09.04.2007
COLLIGNON Servais	11.04.2007
RIGOT Marie	15.04.2007
GOBLET Jean-Pol	09.07.2007

DELVAUX Alzir	13.07.2007
SCHAACK Danielle	19.07.2007
LIGON Edouard	12.06.2007
GOFFIN Ghislain	21.06.2007
LEJEUNE Robert	17.08.2007
PIRSON Louis	29.08.2007
DE PAUW Amandina	09.08.2007
VIGNERON Clément	13.09.2007
PETIT Juliette	17.09.2007
PAULET Jean	19.11.2007
PAQUAY Raymond	07.12.2007
DE BURIE Marie Josée	09.12.2007

## ■ Echo de l'Opposition

### 14e & 15e conseils communaux (27/12/2007 et 30/01/08)

• C'était l'heure du budget pour la nouvelle année. Malgré nos demandes de l'an dernier, c'est-à-dire de recevoir 15 jours à l'avance le budget en lieu et place d'une semaine, car en effet il n'est pas évident (et l'Echevin des finances l'a reconnu en séance) de pouvoir convenablement étudier ce budget en si peu de temps. De même nous avons demandé comme le prévoit le Code de la démocratie locale

et comme cela se pratique dans d'autres communes, la possibilité de laisser une part du budget à un «budget participatif», c'est-à-dire que vous pourriez donner vos préférences dans l'orientation de la politique financière de la commune. Les demandes ont été renouvelées au collège pour l'an prochain.

• Nous regrettons que soit imposée l'indexation dans les diverses taxes et redevances communales. Dès lors et afin de rester cohérent, en séance, nous avons

demandé l'indexation des différentes primes, et c'est ainsi que la prime de naissance qui était théoriquement prévue à 50 € est passée à 55 €.

• De même puisqu'il existe une prime pour l'installation de panneaux solaires, nous avons demandé qu'il en soit ainsi également pour les panneaux photovoltaïques.

*Pascale LAMBERT,  
Jean-Marie HOSCHEIT  
et Olivier DULON.*

## ■ Echo de la Majorité

Lors du dernier conseil communal de l'année 2007, le budget de l'exercice 2008 a été voté par les conseillers, qui ont pu disposer des différents documents en respect des délais légaux. Signalons que des exemplaires des annexes au budget étaient disponibles à l'administration communale, et que deux exemplaires seulement ont été demandés, dont un pour l'échevin des finances.

Ce budget 2008 se veut un «budget de continuité», avec, à l'ordinaire, le maintien des activités à leur niveau de l'année 2007, comme les cours de natation et de musique, et l'ajout de quelques politiques nouvelles comme la CCATM, le CCA, leader+, le conseiller en énergie, .... La confection du budget a été facilitée

par une conjoncture financière relativement favorable (ventes de bois, IPP, ...). Le budget ordinaire (prévision des recettes et dépenses courantes de l'année) est présenté à équilibre, avec un boni global de 138.929€. Toutefois, pour équilibrer l'exercice propre (recettes et dépenses présumées de l'année 2008), une reprise de provisions de 28.000€ a été nécessaire. Pour rappel, des provisions et des réserves (bas de laine) ont été constituées suite aux ventes de bois exceptionnelles de 2006 et 2007, et doivent permettre d'équilibrer à l'avenir le budget communal fortement dépendant du caractère fluctuant des ventes de bois. Nous pouvons donc affirmer que, en maintenant une gestion financière prudente, ces

réserves et provisions devront permettre de maintenir à flot les finances de notre commune dans les quelques années à venir.

Le budget extraordinaire (investissements) est présenté avec un boni de 236 €; sa confection a été facilitée par les emprunts non réalisés en 2007, ce qui a augmenté quelque peu la marge de manœuvre. Toutefois, une fois intégrés les projets initiés lors des exercices précédents (voirie, écoles, ...) et les réfections indispensables (bâtiments), les initiatives nouvelles restent toutefois limitées, faute de ressources financières. Les principaux investissements concernent l'entretien et la sécurisation des voiries (427.500 €), l'utilisation rationnelle de

# ■ Echo de la Majorité (suite)

l'énergie (155.000€), l'enseignement (1.260.000€), les sports et la jeunesse (288.700€), l'eau (85.000€) et le plan communal de développement rural (PCDR : 45.000€).

Signalons également que la prime de naissance a été revue à la hausse (55€); les primes d'aide à l'installation de panneaux solaires thermiques, à la construction et à la rénovation de logements ont été maintenues, voir élargies.

Les personnes de plus de 60 ans seront également bientôt personnellement sollicitées afin de constituer un conseil consultatif des aînés (CCA) pour lequel nous allons recevoir une subvention de 1.500€.

D'autre part, nous essayons de développer des actions et services nouveaux en collaboration avec des communes avoisinantes, bien conscients qu'il devient de plus en plus difficile, au niveau des ressources financières, matérielles et humaines, d'agir seul dans son coin. C'est ainsi que, avec les communes de Bouillon et

de Paliseul, et grâce à un financement important de la région wallonne, un conseiller en énergie va être engagé avec comme mission notamment de dispenser, quelques soirées par mois, de précieux conseils en matière d'économies d'énergie aux personnes intéressées.

Un espace public numérique (EPN) devrait également bientôt voir le jour dans notre commune, en collaboration avec les communes et/ou CPAS de Daverdisse, Libin et Wellin. Sous réserve d'un accord entre les différents partenaires, une subvention de maximum 50.000 € sera octroyée à cet effet à chaque partenaire. Rappelons qu'un espace public numérique est un local, équipé en ordinateurs, logiciels et internet, accessible à tous, soit en libre service ou sous la tutelle d'un formateur.

Enfin, nous sommes actifs dans le GAL (groupe d'action locale), qui comprend les communes de Tellin, Libin, Saint-Hubert, Bertix et Herbeumont. Un projet LEADER+ devrait être introduit prochainement afin de favoriser l'éclosion de partenariats locaux en mettant en place des stratégies et des projets innovants.

Le thème fédérateur retenu par les partenaires est : « Nos ressources naturelles et culturelles au cœur d'un développement diversifié, innovant et durable ». Les enjeux du projet sont le développement, le maintien et la création d'activités et d'emplois, ainsi que la mutualisation et le partage de l'espace et des ressources naturelles et culturelles. D'importantes subventions européennes peuvent être obtenues via ce projet.

Il n'est pas possible de tout présenter en quelques lignes, et notamment la partie budgétaire. N'hésitez pas à me contacter (jean-pierre@magnette.be) pour obtenir des informations complémentaires. Les différents documents relatifs au budget 2008 sont disponibles sur site de la commune (www.tellin.be).

*Pour la majorité, Jean-Pierre Magnette  
Échevin des finances*

## ■ Environnement

### DU NOUVEAU pour la gestion des «petits déchets» d'AMIANTE ciment, d'asbeste ciment du type ardoises, chutes, pots....

Un nouvel Arrêté du Gouvernement Wallon prévoira bientôt la possibilité pour les ménages de se défaire facilement des déchets d'amiante.

Aussi l'Administration communale de Tellin va mettre à disposition des ménages des petits sacs 140L double paroi au prix coûtant à savoir 9,5€. Les contenants pleins seront alors déposés par les intéressés dans le conteneur adapté au parc à conteneurs de la commune. Surveillez donc au parc l'installation du nouveau «conteneur Amiante» où seuls les sacs pourront être déposés.

Pour ce qui concerne les déchets de grosses quantités ou grandes dimensions (tôles ondulées) pour les ménages, 5 centres de regroupement sont toujours à votre disposition : à Habay, Tenneville, Saint Vith, Bertrix et Dochamp. Nous vous invitons donc à y acquérir les sacs adaptés et les y reconduire pleins.

Deux solutions de paiement vous sont proposées, au forfait ou au poids. Pour les PME de la construction les possibilités restent les 5 centres cités ci-dessus.

**Renseignements : 084/37 42 80**



### ECONOMISONS L'ENERGIE avec l'aide de la Région Wallonne et de la Commune.

**19 primes Région Wallonne** dont une nouvelle «Photovoltaïque» combinée aux certificats verts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

La prime solaire thermique est maintenue à 1.500€ maximum.

La pompe à chaleur est aussi «primée». Certaines primes ont disparu.

**2 primes communales**, la solaire thermique maintenue à 250€ et la prime isolation étendue aux murs.

**Pour plus de renseignements  
et formulaires, rendez-vous sur le  
site web : [www.energiwallonie.be](http://www.energiwallonie.be),  
le site communal de Tellin :  
[www.tellin.be](http://www.tellin.be) ou au 084/37 42 80  
Cellule énergie de la Commune.**

# La Police vous informe



## LE SERVICE PREVENTION DE LA ZONE DE POLICE SEMOIS ET LESSE VOUS INFORME ET VOUS CONSEILLE



Bonne nouvelle pour vous qui décidez de sécuriser votre domicile : désormais, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 50 % des dépenses réellement payées, avec un maximum indexé de 170€. Cette mesure concerne les dépenses effectuées à partir du 1er janvier 2007.

Pour bénéficier de cette réduction, les prestations doivent être effectuées par un entrepreneur enregistré.

Le matériel qui donne droit à cette réduction d'impôt : Extincteur, porte résistant au feu, éléments de sécurisation (porte blindée, châssis de sécurité, ser-

rures de sécurité, système d'alarme, caméras, porte de garage, volets ...)

Nous rappelons que la sécurisation des locaux professionnels donne droit à une déduction fiscale de 20,5 %. (Exemple : sur un investissement de 15.000€, le montant de la déduction s'élève à 3.075€)

**Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le Service Prévention de la Zone de Police Semois et Lesse aux numéros suivants : 061/465824 ou 0498/882361.**

Le Village Européen de la Sécurité Routière des 4, 5 et 6 octobre 2007 a été un grand succès. Pas moins de 4000 élèves ont eu l'occasion de le visiter.

Nous trouvons important de pouvoir mettre des acquisitions et expériences au profit de nos concitoyens, de nos collègues et bien évidemment de nos enfants. Le budget de cette manifestation fût important, mais si notre « Village » a contribué à sauver une seule vie, la dépense en valait certainement la peine.

Lors du «Village », les AP (Assurances Populaires) organisaient un concours portant sur les éléments de sécurité du vélo. Cinq cent treize jeunes ont répondu correctement.

Deux jeunes ont gagné un VTT remis lors d'une réception dans les bureaux de la Zone de police Semois et Lesse : Manon Bindels (Ochamps) et Yoann Graindorge (Botassart).

Une dizaine d'enfants gagnaient un sac de sport : Marianne Raty (Libramont), Romain Damilot (Bouillon), Vanessa Lambert (Chiny), Angela Cosse (Bouillon), Hugo Dardenne (Vaux/Sûre), Augustin Dechambre (Vesqueville), Lara Evrard (Bertrix), Cinthia Richard (Bertrix), Maxence Evrard (Bertrix) et Sophie Lambert (Bertrix).

Vu le succès de l'édition 2007, et après concertation des autorités locales, le Commissaire Divisionnaire Vincent Leonard a souhaité réitérer cette manifestation en 2008.

**Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour le prochain Village Européen les 24, 25 et 26 septembre 2008.**

# Vacances de Pâques 2008



**Pendant ce congé, la Capucine ouvrira ses portes du mardi 25 mars au vendredi 4 avril 2008.**

### Heures d'ouverture :

Les activités créatives se déroulent de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h ; Une garderie est assurée à partir de 8h

## CAPUCINE

et jusque 17h30 pour les parents ayant un problème de garde.

### Au programme :

Activités diverses telles que : bricolage, peinture, sport, jeux, découverte de la nature, promenade, ...

Pour rappel, les enfants :

- malades
- avec des langes
- ne sachant pas participer aux activités extérieures
- ne sachant pas participer

à toute la durée de l'activité créative à savoir de 9h30 à 12h et/ou de 13h30 à 16h ne seront pas admis.

### Inscription :

**L'inscription se fait obligatoirement par téléphone au 084/38.76.14 ou 084/36.66.62 avant le 15 mars**

**Le paiement se fera dès l'inscription.**

# ■ Vacances de Pâques 2008 (suite)

## HALL SPORTIF DE TELLIN

**Du mardi 25  
au vendredi 28 mars :  
Pour les enfants  
de 1-2-3èmes  
primaires :**

### *Inscription*

*Inscription uniquement par téléphone  
au 084/38.76.14 ou 084/36.66.62.  
Nombre de places limitées.*  
L'inscription se fait pour la semaine.

### **« Je suis un artiste »**

#### *Contenu :*

Durant ces quatre jours, tu découvriras que toi aussi tu es un artiste. Tu auras l'occasion de peindre, sculpter, modeler, chanter, danser, ... Ce stage te donnera l'occasion de découvrir différentes techniques artistiques.

#### *Stage création jeu :*

Dans le cadre des activités intergénérationnelles, Emma vous a fait découvrir les jeux d'autrefois grâce à la participation des personnes du troisième âge habitant la commune.

**Du lundi 31 mars  
au vendredi 4 avril:  
Pour les enfants  
des classes primaires :**

Pendant le congé du carnaval certains d'entre-vous ont été filmés dans divers endroits des villages de l'entité et ont créé une histoire.

### *Stage multisports*

*Horaires :* De 9h à 16 heures -  
Possibilité de manger sur place à midi  
(prendre son pique-nique)

A vous maintenant de mettre cela en scène et de créer le jeu de l'année.

Durant cette semaine vous devrez imaginer et fabriquer un jeu de société qui a pour thème : la découverte de notre commune.

### *Inscription :*

*Inscription uniquement par téléphone  
au 084/38.76.14 ou 084/36.66.62  
avant le 15 mars.*

L'inscription se fait pour la semaine.

Venez donc nombreux pour faire découvrir des coins perdus, méconnus et qui seront le départ d'une aventure fantastique que vous aurez imaginée.

*Horaires :* De 9h à 16 heures

**Pour les enfants  
de deuxième  
et troisième maternelle**



***Pour toutes les activités : paiement sur le compte du CPAS  
après confirmation de l'inscription: 091-0010054-92***

***En cas d'absence de l'enfant à l'activité, veuillez prévenir  
la Capucine 084/457604 ou 084/387614***

***Aucun remboursement ne sera effectué, excepté sur présentation d'un certificat médical.***

***L'inscription à toutes les activités se fait obligatoirement par téléphone avant le 15 mars.***

### **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**

**FRANÇOISE VANLAERE : 084/38.76.14 OU 084/36.66.62**

Pour vous aider à mieux organiser vos vacances d'été nous vous communiquons les informations que nous connaissons déjà concernant les dates des activités vacances 2008.

**STAGES DIVERS DU 14 JUILLET AU 22 AOÛT : Des stages présentant différentes techniques d'animation seront proposés durant cinq semaines. Ces stages seront animés par des animateurs qualifiés accompagnés d'étudiants et s'adresseront aux enfants de 3 à 12 ans.**

## ■ Animation vacances 2008

### APPEL AUX CANDIDATURES POUR LES ACTIVITÉS VACANCES

Le centre public d'action sociale souhaite faire appel à des animateurs (trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été qui se dérouleront du 14 juillet au 22 août.

#### Conditions :

- Avoir 17 ans accomplis au 30/6/2008
- Etre porteur soit:
  - d'un brevet d'animateur (reconnu par

la communauté française) ou en voie d'être breveté ;

- d'un diplôme de puéricultrice
- d'une formation d'éducateur
- suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.

- Etre motivé et avoir le sens des responsabilités.

**Les candidatures sont à rentrer pour le 14 avril au plus tard au CPAS de Tellin.**

Les animateurs sélectionnés participeront à l'élaboration du projet pédagogique des vacances ainsi qu'à la mise en place du programme des ateliers auxquels ils participent.

**Pour plus d'informations, contactez Françoise Vanlaere au 084/387614**

## ■ Eté solidaire 2008 Appel aux jeunes âgés de 15 à 21 ans

**Tout comme les années précédentes, la commune et le CPAS de Tellin vont introduire un projet «ETE SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE» à la Région Wallonne.**

Ce projet permet d'impliquer des jeunes dans l'amélioration de leur quartier et de leur commune et de développer chez eux, le sens du travail, de la solidarité avec une dimension intergénérationnelle.

L'objectif est :

- impliquer les jeunes dans la valorisation et l'amélioration de leur quartier et de leur environnement

- développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité chez les jeunes.

Il nous est donc possible d'engager des jeunes âgés de 15 à 21 ans sous contrat d'occupation d'étudiant et ce pour une durée de 10 jours ouvrables à raison de 7 heures par jour, pendant les vacances d'été.

Les activités se dérouleront durant le mois de juillet.

**Si tu souhaites participer à ce projet et ainsi obtenir un job de 10 jours pendant les vacances d'été,**

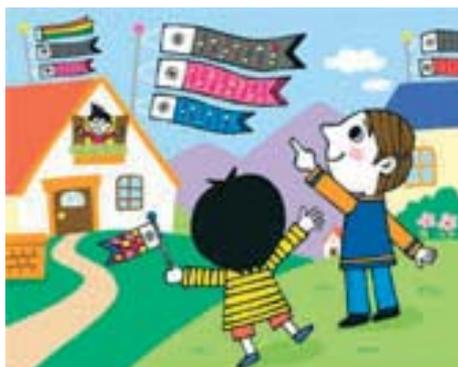
**envoie ta candidature et tes motivations par écrit à l'adresse suivante :**

**Françoise Vanlaere  
Candidature « Eté solidaire »  
45, rue de la Libération  
6927 TELLIN**

**Dès que nous aurons l'acceptation du projet par la Région Wallonne, nous te convoquerons pour un entretien et une sélection des candidatures.**

**Une réponse définitive ne pourra être donnée que début juin.**

# «Place aux Enfants»



## LA JOURNÉE «PLACE AUX ENFANTS» DU SAMEDI 18 OCTOBRE 2008

Pour ceux et celles qui ne connaissent pas encore l'événement, l'objectif de cette journée vise à :

*Favoriser la découverte par les enfants de 8 à 12 ans du monde des adultes en participant concrètement à ses activités.*

Les lieux qui leur sont habituellement inaccessibles seront ouverts pour les emmener à la découverte du monde des adultes, de leur quartier ou de leur commune.

*Pour concrétiser cette journée, nous faisons appel à vous !*

Nous avons besoin :

- de partenaires pour organiser concrètement la journée et établir le programme.
- d'« hôtes d'un jour » : commerçants, professions libérales, entreprises, associations, artistes qui ouvrent leurs portes aux enfants
- de « passe-murailles » qui accompagnent et veillent à la sécurité des enfants (parents, grands-parents, animateurs, scouts,...).

**NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR RENDRE CETTE JOURNÉE, INOUBLIABLE POUR LES ENFANTS !**

**Contactez-nous avant le 4 avril  
au 084/38.76.14  
(Françoise Vanlaere)  
ou au 084/36.66.85 (Isabelle  
Dory ou Catherine Dufoing)**



# Allocation de chauffage ?

## AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE ?

*Nouvelles mesures pour les demandes traitées à partir du 1er février 2008 pour des livraisons effectuées à partir du 1er janvier 2008.*

La nouvelle réglementation concernant les conditions d'octroi de l'allocation de chauffage ajoute une 4ème catégorie de personnes pouvant bénéficier de cette allocation.

Auparavant, il existait déjà 3 catégories : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité ; les ménages à faibles revenus et les personnes surendettées.

La 4ème catégorie concerne les ménages à revenus modestes :

Le montant des revenus annuels

nets imposables de votre ménage est inférieur ou égal à €23.281,93 (mécanisme du maximum à facturer), alors vous avez droit à une allocation de chauffage.

Pour prétendre à une allocation, le prix, TVA comprise, mentionné sur votre facture doit être égal ou supérieur à :

- € 0,49/litre pour les catégories 1,2 et 3
- € 0,59/litre pour la catégorie 4

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre :

- 3 cents et 14 cents par litre pour les catégories 1,2 et 3
- 2 cents et 7 cents par litre pour la catégorie 4

La livraison doit être faite :

- entre le 1er septembre 2007 et le 30

avril 2008 pour les catégories 1,2 et 3  
• entre le 1er février 2008 et le 30 avril 2008 pour la catégorie 4

Par hiver est par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1500 litres au maximum.

Si vous appartenez à la 4ème catégorie, vous devez communiquer comme documents :

- votre carte d'identité
- le plus récent extrait de rôle

**Pour plus d'informations,  
adressez-vous au CPAS de Tellin,  
rue de la libération, 45 à 6927  
Tellin, Tél : 084/36.66.85.  
Ou téléphonez au numéro  
gratuit du Fonds chauffage :  
0800/90.929 ou consultez leur  
site web : [www.fondschauffage.be](http://www.fondschauffage.be)**

# Maison de la Culture Famenne-Ardenne

## Coordination et animation culturelles en Haute-Lesse

Depuis 2004 les communes de Libin, Wellin, Tellin et Daverdisse se sont associées à la Maison de la Culture Famenne-Ardenne pour développer le projet « animation culturelle en Haute-Lesse » dont le but est de soutenir une culture de proximité, de qualité et accessible à tous ...

La cellule d'animation culturelle Haute-Lesse mène des projets diversifiés en lien avec les partenaires. Concrètement des stages, ateliers, concerts et autres

événements réguliers ou ponctuels sont mis sur pied.

## NOUVEAUTES : Renforcement et aménagement au bureau de Libin.

Depuis le 1 novembre, Ilse Vackier renforce l'équipe d'animateurs de la Haute-Lesse. Elle coordonne les activités menées et elle assure le lien avec les différents partenaires. Ilse a son bureau à Libin et elle tient une permanence lundi et jeudi matin de 9h à 12h30. Vous pouvez également acheter des billets ou s'inscrire pour des stage ou des autres

activités au bureau de Libin pendant les heures de permanences.

### Bureau:

Ilse Vackier, coordinatrice  
Rue du Commerce 14, 6890 Libin  
Tél 061/650 184

E-mail : culture.hautelesse@gmail.com

**Permanence et billetterie: lundi et jeudi de 9h à 12h30**

### Animateurs :

Fabian Beghin : 0496/44.58.46

mokamoka@swing.be

Emma Loos : 0497/27.48.44

emitaloos@hotmail.com

## Bibliobus : Calendrier 2008



### BURE

14 mars

11 avril

09 mai

13 juin

11 juillet

Pas de passage en août

12 septembre

10 octobre

14 novembre

12 décembre

### TELLIN

28 mars

25 avril

23 mai

27 juin

25 juillet

Pas de passage en août

26 septembre

24 octobre

28 novembre

\* : 26 décembre :

Vacances de Noël

**STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS : BURE : près de la Fontaine de 17 h 00 à 18 h 00.**

**TELLIN : parking de la Maison Communale de 17 h 00 à 18 h 00**

SVP  
Facteur

## SVP Facteur

Depuis de nombreuses années, les personnes âgées, handicapées, malades ou socialement isolées qui vivent de façon tout à fait autonome peuvent demander à leur facteur de passer chez eux pendant sa tournée. Il vous suffit pour cela d'apposer une affiche « SVP Facteur » sur votre fenêtre, et le facteur sonnera chez vous pendant sa tournée.

La Poste vient de créer une nouvelle affiche et en a profité pour détailler les

services postaux qui peuvent faire l'objet de cette demande.

### Il s'agit de :

- l'achat de timbres-poste en petites quantités (max. 10 pièces)
- la remise d'envois (et de cécoogrammes) normalisés nationaux et internationaux ordinaires
- la remise d'envois (et de cécoogrammes) recommandés nationaux
- la remise de bulletins de versement pour un montant maximal de 300 € par versement pour lequel une communication structurée est utilisée.

Si vous vivez en appartement, vous pouvez utiliser un autocollant « SVP Facteur » détachable plutôt que l'affiche. Vous pourrez ainsi le coller sur votre boîte aux lettres afin de signaler au facteur que vous l'attendez.

**Si vous souhaitez profiter de ce service, veuillez prendre contact avec votre administration communale. Nous mettons cette affiche ou ces autocollants gratuitement à votre disposition, et nous espérons ainsi pouvoir vous rendre service.**

# Natura 2000 dans ma commune

**Le programme Natura 2000 vise la sauvegarde du patrimoine naturel à l'échelle européenne.**

**Dans ce cadre, de nombreux sites en Région Wallonne ont été désignés « Zone Natura 2000 » pour la richesse de leur biodiversité.**

Si vous êtes propriétaire de terrains, vous pouvez vérifier si vos parcelles sont reprises comme « Zones Natura 2000 » en nous contactant ou en visitant notre site Internet [www.foretprivee.be](http://www.foretprivee.be) ou celui de la Région Wallonne <http://environnement.wallonie.be/cartodnf/>.

Des agents du CRNFB ( Centre de la Recherche de la Nature,

des Forêts et du Bois de la Région Wallonne) iront sur le terrain, dans les mois à venir, pour effectuer un état des lieux de la biodiversité présente dans une zone de la commune de Tellin : le site BE34028, appelé Vallée de la Lomme de Grupont à Rochefort. Nous nous tenons à votre disposition pour vous renseigner de leur passage sur votre propriété ou pour toute autre demande d'information concernant Natura 2000.

**NTF**

**Galerie du Centre, Bloc 2,**

**6ème étage**

**1000 Bruxelles**

**02/227.56.52**

**info@prw-ntf.be**

**[www.foretprivee.be](http://www.foretprivee.be)**

Article rédigé avec le soutien de la Région wallonne et du Ministère de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme.



## Brève:

### Formation Guide Environnement et Nature

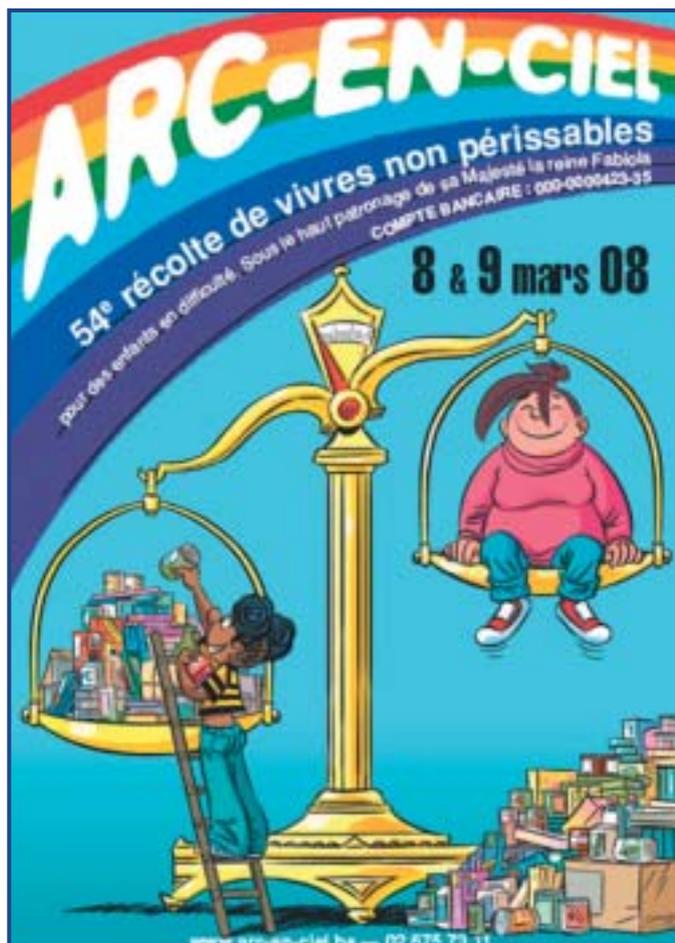
*Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, les CRIE du Fourneau Saint-Michel et de la Forêt d'Anlier organisent conjointement une formation de Guide Environnement Nature.*

*Destinée à un public d'adultes, cette formation généraliste de deux ans vise à donner aux participants les connaissances et les outils nécessaires à l'organisation, pour un public familial, de balades découverte nature dans la province du Luxembourg.*

*La participation à cette formation ne requiert aucune qualification particulière. Le nombre de participants est limité à 30 personnes et la prochaine session débutera en mars 2008.*

*Information et inscription : Véronique André au 084/34 59 73 - 0473/39.26.31  
ou par courriel [anne-francoise@crieanlier.be](mailto:anne-francoise@crieanlier.be)*

## Arc en Ciel



**POUR TOUTE INFO  
COMPLÉMENTAIRE :**

**ARC-EN-CIEL ASBL**

**RUE DU BIEN FAIRE, 41**

**1170 BRUXELLES**

**TÉL. : 02/675 73 11**

**GSM : 0477/79 50 73**

**E-MAIL :**

**OPERATION@ARC-EN-CIEL.BE**



## Voyage au Burkina Faso

**Du 2 au 14 janvier 2008, quatre membres de Tellin Tiers Monde se sont rendus au Burkina Faso afin de visiter le village de Baré qu'aide cette ONG locale.**



Nos partenaires de l'association locale de Baretolo (la colline de Baré) nous ont accueilli à l'atterrissage à Ouadougou d'abord et puis, plus nombreux, à Bobo Dioulasso. Ils nous invitèrent à souper et nous informèrent du programme de notre séjour.

### *La banque alimentaire*

Le lendemain, nos hôtes nous emmenaient à Baré pour admirer le grenier alimentaire flambant neuf qu'ils ont construit grâce au financement de Tellin Tiers Monde. Un magnifique grenier de 19 mètres sur 11, capable de stocker jusqu'à 1.000 sacs de grains divers. Nous étions très satisfaits de cette belle construction.

Dans la perspective de notre venue, Baretolo en avait programmé l'inauguration.

# ■ Voyage au Burkina Faso (suite)

ration le surlendemain dimanche. L'organisation de la cérémonie leur avait demandé beaucoup de travail d'autant que, à leur grande surprise, d'éminentes personnalités comme le gouverneur de la province, le maire de Bobo, un député avaient annoncé leur participation ainsi que des journalistes de la presse écrite et de la radio. Une plaque, apposée sur le bâtiment, indique qu'il a été construit avec le soutien de Tellin Tiers Monde.

La cérémonie se passa comme prévu. Excellente organisation. Ils nous distribuèrent un tee-shirt avec la mention "Banque alimentaire". Cette inauguration comportait toute une série de dis-

cours : celui du député qui a sponsorisé cette inauguration, le Gouverneur de la province, le représentant du maire, le chef du village, la déléguée des femmes et enfin celui de Tellin Tiers Monde.

La cérémonie fut rehaussée par la participation d'un ballet de jeunes qui exécutèrent des danses africaines - au son du tam-tam évidemment - avec une énergie qui faisait plaisir à voir.

***Si vous voulez devenir membre de Tellin Tiers Monde, la cotisation est de 10€ : compte 142-0685480-06.***

Lors de la réunion de clôture de notre séjour, les délégués de Barétolo nous

demandèrent de les aider à remplir le grenier.

***Si vous voulez aider Tellin Tiers Monde à les aider, versez le prix d'un sac (15€)... ou de plusieurs... au compte qui vous permettra d'obtenir la déduction fiscale : 435-8034101-59 de DMOS COMIDE ASBL - Blv. Léopold II, 195 1080 BRUXELLES avec la mention "B445 BARE - BURKINA FASO Déduction fiscale SVP". (Déduction fiscale à partir de 30€). Ou vous pouvez donner un ordre permanent à votre banque.***

DESSAUCY Jacques

# ■ Promo-Tellin recrute

**Promo-Tellin a pour but de promouvoir l'entité Tellinoise, de soutenir ses habitants, ses enfants et de maintenir sa principale manifestation qui est de réunir un maximum de personnes lors de la fête nationale du 21 juillet au travers d'activités socio-culturelles.**

Il faut avouer, qu'au fil du temps, notre feu d'artifice s'est forgé une belle réputation.

Les chiffres le démontrent. En effet, l'an passé, vous étiez plus de 7000 personnes à venir le 21 juillet à Tellin.

Ce succès est le fruit d'une centaine de bénévoles entourés d'un comité, qui œuvre depuis plusieurs années.

Pour qu'un comité vive, il est souhaitable qu'il se renouvelle, qu'il ait des idées nouvelles, de l'ambition !

C'est pour cette raison, que nous souhaitons qu'un membre de chaque comité de l'entité Tellinoise « adhère » à Promo Tellin afin de représenter son association. Les habitants de l'entité qui ne font pas partie d'un comité et qui souhaitent nous rejoindre sont également les bienvenus.

***D'ores et déjà, nous vous invitons à participer à l'assemblée générale du 11/03/2008 à 20 h 30 à la Salle du Conseil Communal de Tellin. Lors de cette Assemblée Générale, nous élirons un nouveau comité et préparerons le 21/07/2008.***

Une confirmation à votre participation est souhaitée auprès de :

MAGERAT Romuald :  
0477/47.97.28

MOYEN Laurent :  
0475/40.07.88

PIERARD Olivier :  
0496/66.40.98

GEORGE Serge :  
0496/40.86.00

Le Comité Promo-Tellin.

**Les attestations VIPO et certificats d'incontinence permettant l'octroi d'abattement(s) devront parvenir à l'Administration communale au plus tard le 31 mars de l'exercice d'imposition. Cet abattement sera valable sur la facture que vous recevrez au cours de l'année 2008.**

# Agenda



**1er mars 2008 dès 18 hrs :**

Souper dansant au profit du Télévie  
Souper dansant à la salle de Resteigne  
Boulettes frites : Adultes : 8 € avec apéritif  
Enfants : 4 €  
Soirée animée par Bernard GASPARD  
Réservation souhaitée  
Jean-Loup DEMOULIN : 084/36.65.88  
Huguette JEANJOT : 084/36.66.17  
Gérard REMACLE : 084/38.86.90

**09 mars 2008 dès 14 hrs :**

Vente de fleurs au profit du Télévie  
Lieu : Salle des Fêtes de Grupont

**15 - 16 mars 2008 :**

Journées wallonnes de l'eau  
Promenade guidée autour du cycle de l'eau  
organisé par le PCDN, le 16 mars 2008  
de 13 h 30 à 16 hrs ;  
Lieu de rendez-vous :  
Parking de Resteigne – Route de Belvaux  
après le pont à droite, sous les Tilleuls.  
*Equipement : bottines de marche.*  
Inscriptions et renseignements :  
Madame Chantal BASSIAUX  
Eco-Conseillère  
Tél. : 084/37.42.80  
GSM : 0497/27.44.87

**Samedi 22 mars 2008 dès 10 hrs :**

**Chasse aux oeufs**

*Traditionnelle chasse aux oeufs organisée par le Comité Culturel de Tellin. Nous vous rappelons que cette chasse est exclusivement réservée aux enfants jusqu'à 12 ans, de l'entité ou fréquentant les écoles de la commune. Bonne chasse à tous et surtout n'oubliez pas votre panier..... >>>>>>*

**RDV dans la Cour du Musée de la Cloche et du Carillon.**

**Tellin : Lundi 24 mars 2008  
(Lundi de Pâques)**

Marche ADEPS : 5 – 10 -15 et 20 km  
5 km poussette  
Départ buvette du football entre 8 et 14 hrs  
Restauration : jambon grillé, frites, salade  
des champs : 6 € - Boulettes frites : 5 €  
*Pour les non-marcheurs : réservations souhaitées.*

**Pour tous renseignements :  
084/36.66.54 – 0498/25.75.45**

**Dimanche 30 mars à 15 hrs**

Grand concours de couyon  
Buvette du football de Tellin  
Organisation club 3 x 20

**Dimanche 06 avril à 12 hrs**

Repas organisé par le club 3 x 20  
en la salle polyvalente de Tellin

**Samedi 12 avril 2008**

Soirée de clôtures des activités  
Télévie de l'entité de Tellin

*Cette soirée de clôture se déroulera  
au Collège d'Alzon de Bure*

**Au programme :**

Théâtre avec des acteurs de l'entité de Tellin ;  
Ateliers Rock de l'entité de Tellin  
Diverses animations ; Petite restauration.



## REMERCIEMENTS

Les organisateurs du Marché  
de Noël de Grupont remercient tous les participants  
pour leur présence et leur aide à l'occasion  
du 1er Marché de Noël du 22 décembre dernier.

# Matériel à donner

## A DONNER MATERIEL DE BUREAU DECLASSE PHOTOCOPIEUR de marque TOSHIBA, type 3550

Caractéristiques : 35 pages / minute - A4/A3/A4R - Module recto-verso, trieuse/agrafeuse  
Alimentation automatique des originaux - Meuble support - 798.180 copies réalisées  
Une révision s'impose pour le fonctionnement du mode recto-verso ainsi que de la finisseuse trieuse/agrafeuse.

Le matériel est visible à l'Administration Communale, Rue de la Libération 45, du lundi au vendredi de 09h à 12h.



## NUIT DE L'OBSCURITE : 15 MARS 2008 PROMENADE GUIDÉE PAR LES ÉTOILES ET LES PHOTOPHORES EN HAUTE-LESSE

*Le PCDN de Tellin, le Comité culturel de Tellin, la DNF, la Maison de la Culture de Marche en Famenne SDAC,  
la Maison du Tourisme et une série de bénévoles passionnés organisent*

Au départ de la cour du Musée de la Cloche de Tellin dès 19h30 - accueil par des jeux de cirque autour du feu et des ombres -  
Contes de la lumière par Joël SMETS au Musée mais aussi lors de la balade. Une promenade qui a pour le but de rallier une zone d'observation  
des étoiles (Groupe D'Astronomie de Centre Ardenne) tout en participant à une identification des chauves-souris (Mr Petit Thierry-DNF)  
et de papillons de nuit (Mr Goblet JP) avec retour au Musée.

Petite restauration possible - Heure : de 19H30 à +/- Minuit - P.A.F : 5€ adultes et 2,5€ enfants <12ans

Renseignements : Cellule PCDN : 084/ 37 42 80 ou Office du Tourisme : 084/36 60 07

## CompuLED



Vente et conception diverses  
en Informatique et Multimedia

- Réparation •
- Installation sur site •
- Software - Hardware •
- Imprimantes •
- Etude et création de réseau •
- Dépannage à domicile •

Rue de Bure, 6  
6953 Lesterny  
Tél/Fax 084/36 61 82  
info@compuled.be  
www.compuled.be

**GRAND MERCI  
AUX ANNONCEURS  
CHEZ QUI NOUS VOUS  
RECOMMANDONS  
VOS TRAVAUX & ACHATS**

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé  
par la sprl REGIFO Edition  
rue St-Roch 56  
Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution  
de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été  
contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

**071/ 74 01 37 ou faxez au 071/ 71 15 76**

**regifo@skynet.be**

Bulletin Communal n°113 - MARS 2008

**Votre conseiller en communication  
Mr Roland Crosset tél 087/26 78 86 (le soir)**

# I.C.C. GROUPE

Entreprise générale  
Menuiserie générale  
Maison Ossature bois



Rue du Centre, 83  
6927 Resteigne  
gsm 0497/83 49 63  
fax : 03/400 50 18  
www.conceptc.be  
info@conceptc.be

Carte de  
fidélité  
5%

Dimanche 2 mars : Fête des Grands-Mères  
Lundi de Pâques : Ouvert de 9h à 13h  
Jeudi 1<sup>er</sup> mai : Ouvert toute la journée  
Vendredi 2 mai : Ouvert de 9h à 12h30  
Pour la Fête des Mères et les Communions,  
pour plus de facilité, commandez vos bouquets  
ou montages !

*La grange fleurie*  
Fleurs - Plantes - Déco-cadeaux

Rue de l'Église, 132 - B-6927 Teflin  
Tél.: 084 36 69 35

Caroline Thirionet  
Docteur Vétérinaire



Petits et grands animaux

Rue des Alliés, 12 B-6953 Forrières  
Tél. 084 45 69 96 - GSM.0495 61 54 16

Horaires des consultations au cabinet :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 10h et de 17h30 à 19h  
mercredi de 13h30 à 15h. Samedi de 10h30 à 12h

Egalement à votre service à domicile ou sur rendez-vous

*Les Jardins  
du Linçon*

*Entretien & Aménagement  
d'Espaces Verts*

Tél : 084/36 71 37 - GSM : 0475/36 84 49  
Rue Maréchal Foch, 57 - 6927 Grupont

TVA : BE 0694 395 779 - Enregistrement : 11 08 10



**So-Clean  
«services» sprl**

Ce sont les aides-ménagères à domicile  
grâce aux titres-services qui ne vous  
coûtent que: **6,70 euro / l'heure**  
(déductibles fiscalement).

Ce service comprend: nettoyage de votre maison - les petits travaux  
de couture - le transport des personnes - les courses ménagères  
le repassage à votre domicile

Vous pouvez déposer votre linge à notre centre de repassage mais  
nous avons également un service de prise et remise à domicile (GRATUIT)

So-Clean « services » SPRL - De Bruyn Sophie  
rue Jacquet 37-39 - 5580 Rochefort  
084/377185 - 0479/567217 - soclean@skynet.be

**NOUVEAU À ROCHEFORT, NOTRE CENTRE DE REPASSAGE ET NOS BUREAUX**

## CLOSSET Philippe

Chauffage - Sanitaire - Energie renouvelable - Panneaux solaires  
Chaudière à condensation - Chaudière à pellets - Entretien - Réparation

Rue Dragon Paul Fisseux, 70 - GRUPONT  
tél 084/36 69 61



## Gérard LIEGEOIS

Echevin des Travaux

GSM : 0472/ 461 432

MENUISERIE  
Châssis bois, PVC  
Meubles sur mesure



Rue de Belvaux 35  
6927 BURE  
Tél. 084/36.66.87  
Fax 084/36.71.00

POMPES FUNEBRES  
(jour et nuit)  
Cortilard - Funérarium



Pompes funèbres en cas d'absence  
084/21.16.94



Esthéticienne  
Pédicure médicale  
Solarium

SUR RENDEZ-VOUS  
0473 61 31 52  
084 36 65 06

Sylvia JACQUES  
rue du Point d'Arret, 7  
6953 LESTERNY